

## Les traités de commerce et d'investissement mettent en péril l'éducation de qualité

17 avril 2015

Le Comité syndical européen de l'éducation (CSEE) – Région européenne de l'Internationale de l'éducation, représentant quelque 11 millions d'enseignants et travailleurs de l'éducation en Europe, soutient la Journée mondiale d'action contre les accords de libre-échange et d'investissement du 18 avril 2015. Le CSEE, ainsi que d'autres syndicats, organisations de la société civile, fermiers, jeunes, femmes, mouvements autochtones et activistes locaux des quatre coins du monde se joignent à l'initiative pour transmettre le même message : l'économie doit être au service des citoyens et de la planète et non des entreprises cherchant à maximiser leurs bénéfices.

Le message spécifique du CSEE est que les accords de commerce et d'investissement, y compris le Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP) ; l'Accord sur le commerce des services (ACS) et l'Accord économique et commercial global (AECG), mettent en péril l'éducation de qualité ainsi que les services publics.

Martin Rømer, Directeur européen du CSEE a déclaré: « Les normes commerciales proposées dans des accords tels que le TTIP, l'ACS et l'AECG sont juridiquement contraignantes et, dès lors, susceptibles d'asseoir et d'intensifier les pressions de commercialisation et de privatisation. En effet, la réglementation en matière d'accès aux marchés risque de gravement restreindre la capacité des pays qui s'engagent en faveur des services d'éducation de limiter l'entrée et de réguler les interventions des institutions et établissements scolaires privés à but lucratif. »

Le CSEE est pleinement engagé en faveur de l'éducation de qualité gratuite pour tous et souligne que l'éducation est un bien public qu'il incombe aux gouvernements de fournir.

« L'éducation est un droit humain et l'accès à une éducation de haute qualité ne devrait jamais dépendre du genre, de l'ethnie, de l'orientation sexuelle, de la confession ou encore des moyens financiers. Au sein de l'Union européenne, les services publics reposent sur les principes et les valeurs de l'accès universel, du contrôle démocratique, de la continuité et de l'égalité, comme stipulé dans le Protocole numéro 26 sur les services d'intérêt général. Au lieu de satisfaire les exigences des lobbies des grandes entreprises, l'Union européenne devrait mettre en œuvre des protections solides et bien définies pour les services publics plutôt que de se contenter de faire des déclarations générales », ajoute Martin Rømer.

Pour de plus amples informations:

Lire la [Déclaration du CSEE sur le Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement](#)

Lire la [Déclaration du CSEE sur la protection des investissements dans les accords commerciaux de l'UE](#)



**Le Comité syndical européen de l'éducation (CSEE)** représente 131 syndicats d'enseignants et 11 millions d'enseignants dans tous les pays d'Europe, dont 4,2 millions d'enseignants dans l'UE, tous niveaux d'enseignement confondus. Le CSEE est un partenaire social de l'éducation au niveau de l'UE et une fédération syndicale européenne affiliée à la CES, la Confédération européenne des syndicats. Le CSEE est la Région européenne de l'**Internationale de l'Éducation**, la fédération mondiale des syndicats d'enseignants.

Adresse e-mail : [secretariat@csee-etuice.org](mailto:secretariat@csee-etuice.org)  
Téléphone : +32 (0)2 224 06 92

Ne répondez pas à ce courriel.  
Pour vous désinscrire de cette liste d'envoi cliquez sur ce [lien](#)

Si vous souhaitez soutenir le CSEE dans son travail, [transférez cet e-mail](#) à vos amis et collègues.

Vous pouvez vous inscrire à cette liste d'envoi du CSEE en visitant [la page d'accueil du site du CSEE](#).